



QUESTIONS AND ANSWERS #3  
Questions et réponses #3  
June 28, 2016 / le 28 juin 2016

**Question 21:** Are we allowed to carry a firm as a specialized sub-consultant who may also be submitting independently as a Proponent?

**Answer 21:** Refer to GI13.

**Question 21:** Nous permet-on de prendre une firme comme sous-consultant spécialisé qui peut aussi soumettre indépendamment comme proposant ?

**Réponse 21:** Référence à IG13.

.....

**Question 22:** Please provide a map or list of the Parks Canada locations in Ontario that the RFSO services may be applied to?

**Answer 22:** This information is accessible on-line.

**Question 22:** SVP nous procurer une carte ou une liste des emplacements de Parcs Canada en Ontario auxquels les services dans le cadre de cette OAC peuvent être appliqués ?

**Réponse 22:** Cette information est accessible en ligne.

.....

**Question 23:** Please clarify the requirement for Geotechnical Engineers and Surveyors in the proposal?

**Answer 23:** Please read BS7 Geotechnical engineering services. In some projects, we may require a survey of existing and some verifications by a surveyor.

**Question 23:** Clarifier les exigences pour les ingénieurs en géotechnique et les arpenteurs dans la proposition?

**Réponse 23:** SVP voir SB7 pour les services de génie géotechnique. Dans quelques projets nous pouvons avoir besoin de relevés d'arpentage de l'existant et de quelques vérifications en arpentage par un arpenteur.

.....

**Question 24:** Do all the projects identified under 3.2.3 .2 a) have to be projects done by the Proponent or may some of them be projects by sub consultants?

**Answer 24:** Requirement is clear at SRE 3.2.3.3.

**Question 24:** Est-ce que tous les projets identifiés sous 3.2.3.2 a) doivent être des projets faits par le proposant ou est-ce que certains d'entre eux peuvent être faits par les sous-consultants ?

**Réponse 24:** L'exigence est claire à EPEP 3.2.3.3.

.....

**Question 25:** Amendment 2 includes a revised table of rates for the various positions including: Senior Conservation Architect; Intermediate Conservation Architect and Junior Conservation Architect. Questions arising out of this revision are:

- a. Conservation firms also include Conservation Technicians and there may only be few conservation architects and technicians in a firm, sharing responsibilities on conservation projects. Please add line items for Senior Conservation Technician; Intermediate Conservation Technician; and Junior Conservation Technician.
- b. As LEED professionals are accredited by the LEED organization, heritage professionals should be accredited by a conservation association. In Canada, the lead national association for accrediting heritage professionals, including architects, engineers and technicians, is the Canadian Association of Heritage Professionals | Association canadienne d'experts-conseils en patrimoines (CAHP | ACECP). As no definition of a conservation architect has been added, requiring this accreditation would be a means of ascertaining that an individual has a sufficient education, training and/or experience to be considered a conservation professional. Please add accreditation with CAHP | ACECP as a requirement for conservation accreditation.
- c. Many heritage buildings/structures also require the input of conservation structural engineers. Will you add line items for conservation engineer engineers, with CAHP | ACECP accreditation?

**Answer 25:**

- a) We are not requiring technician's services in that SOA in contemporary architecture. We may require conservation architect services on some aspects of some projects. It is Parks Canada's intent to create a dedicated Heritage Architecture Standing Offer. However, in the interim we may use the contemporary architecture standing offer for some projects with heritage architecture aspect.
- b) We do not request the accreditation in this SOA.
- c) We are not requiring conservation structural engineers in that SOA in contemporary architecture.

**Question 25:** La modification 2 inclue un tableau de proposition de prix incluant les positions suivantes : Architecte en conservation du patrimoine principal, Architecte en conservation du patrimoine intermédiaire, Architecte en conservation du patrimoine subalterne. La question provenant de cette révision est :

- a. Les firmes de conservation incluent également des techniciens en patrimoine et il peut y avoir seulement quelques architectes et techniciens du patrimoine dans une firme, partageant les responsabilités des projets de conservation du patrimoine. SVP ajouter les lignes et items suivants : technicien principal en conservation du patrimoine, technicien intermédiaire en conservation du patrimoine et technicien junior en conservation du patrimoine.
- b. Comme les professionnels LEED sont accrédités par une organisation LEED, les professionnels en patrimoine devraient être accrédités par une association en conservation du patrimoine. Au Canada, la principale association nationale pour accréditer les professionnels en patrimoine, incluant les architectes, les ingénieurs et les techniciens est l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoines (ACECP). Il n'y a pas de définition du rôle de l'architecte de conservation qui a été ajoutée, en spécifiant la nécessité d'avoir cette accréditation pourrait être un moyen de s'assurer que les individus ont l'éducation, la formation et l'expérience pour être considéré comme étant un professionnel de la conservation du patrimoine. SVP, ajouter l'accréditation à l'ACECP comme étant une exigence concernant l'expérience en patrimoine.
- c. Plusieurs projets patrimoniaux de bâtiments/structures requièrent des services provenant d'ingénieur en structure du patrimoine. Ajouterez-vous une ligne/item pour les ingénieurs en conservation, avec une accréditation ACECP ?

**Réponse 25:**

- a) Nous ne demandons pas les services d'un technicien en conservation du patrimoine dans cette OAC en architecture contemporaine. Nous pouvons avoir besoin des services d'un architecte en conservation sur certains aspects de certains projets. C'est l'intention de Parcs Canada de créer une offre à commandes dédiée à l'architecture patrimoniale. Par contre, en attendant la mise en

place de cette offre à commandes, il est possible pour quelques projets que nous utilisions l'offre à commandes en architecture contemporaine pour quelques aspects patrimoniaux.

- b) Nous exigerons cette accréditation dans la présente OAC.
- c) Nous ne requérons pas les services d'ingénieur du patrimoine dans cette OAC.

.....

**Question 26:** For clarity, we request Parks Canada include the Risk Management Consultant as one of the Key Personnel and Support Personnel at section 3.2.4 of Submission Requirements and Evaluation (page 139). Section AS 9.1 on page 122 states: "The Consultant shall provide support to the Project Manager in identifying risks throughout the project life cycle."

Given the Risk Management Consultant is a critical role for this RFSO, we believe it would add clarity to include Risk Management Consultant at section 3.2.4 of Submission Requirements and Evaluation and the tables at Appendix B (Price Form).

Additionally, we request Parks Canada include the Schedule Management Services as one of the Key Personnel and Support Personnel at section 3.2.4 of Submission Requirements and Evaluation (page 139). Section 3.2.5 on page 65 states: "Schedule Management Services are required to prepare and monitor the project schedule through to the completion of the design process and to monitor construction progress."

Given the Schedule Management consultant is a required role for this RFSO, we believe it would add clarity to include Schedule Management Services at section 3.2.4 of Submission Requirements and Evaluation and the tables at Appendix B (Price Form). It may also be appropriate to add Schedule Management Services to paragraph 2(a) of section 3.2.2 of Submission Requirements and Evaluation (page 138).

The scope of services required for the Schedule Management role, as outlined in pages 64-65 of the RFSO, is significant and in-depth. We propose the required Schedule Management consultant have at least 5 years of directly relevant experience.

**Answer 26:**

It is not our intent to evaluate Risk Management Consultant as one of the Key Personnel and Support Personnel.

It is not our intent to evaluate Schedule Management Consultant as one of the Key Personnel and Support Personnel.

**Question 26:** Pour clarifier, nous exigeons que Parcs Canada inclue des services de consultant en gestion du risque comme une des personnes clés et de soutien de la section 3.2.4 de la partie exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP). La section SS 9.1 de la page 135 indique que : « L'expert-conseil doit aider le gestionnaire de projet à cerner les risques pendant tout le cycle de vie du projet. »

Puisque le consultant en gestion du risque est un rôle critique pour cette OAC, nous croyons que des clarifications devraient être ajoutées pour inclure les consultants en gestion du risque dans la section 3.2.4 des EPEP et de l'Annexe B (Proposition de prix).

De plus, nous requérons que Parcs Canada inclue un spécialiste en établissement de calendriers comme étant une des personnes clés et de soutien de la section 3.2.4 de la partie exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP). La section 3.2.5 de la page 69 indique que « Les services de gestion du calendrier sont requis pour préparer et surveiller le calendrier du projet au cours du processus de conception ainsi que pour surveiller l'avancement des travaux de construction. La gestion du calendrier s'effectue généralement à l'aide d'un logiciel reconnu dans l'industrie pour préparer des graphiques à barres détaillés ou des calendriers de cheminement critique. »

Puisque le spécialiste en établissement de calendrier est un service requis dans le rôle de cette OAC, nous croyons que vous devriez ajouter des clarifications pour inclure le spécialiste en établissement de calendriers dans la section 3.2.4 des EPEP et de l'Annexe B (Proposition de prix). Il serait aussi approprié d'ajouter le spécialiste en établissement de calendriers au paragraphe 2 (a) de la section 3.2.2 des EPEP (page 153).

L'étendue des services requis pour le spécialiste en établissement de calendriers, tel qu'indiqué à la page 69 de l'OAC, est significative et détaillée. Nous proposons que les spécialistes en établissement de calendrier doivent avoir au minimum 5 ans d'expérience pertinente.

**Réponse 26:**

Il n'est pas dans notre intention d'évaluer le consultant en gestion du risque comme étant membre du personnel clé ou de soutien.

Il n'est pas dans notre intention d'évaluer le spécialiste en établissement de calendriers comme étant membre du personnel clé ou de soutien.

.....  
**Question 27:** It is unclear whether the maximum call-up is 400,000 or 2,500,000 – and is this for consultant fees or the overall project budget?

**Answer 27:** The requirement is clear at SP 4.

**Question 27:** Il n'est pas clair si les commandes subséquentes maximales sont de 400,000 ou 2,500,000 – et est-ce pour les frais du consultant ou sur le budget global du projet ?

**Réponse 27:** L'exigence est claire à PO4.  
.....